

LOIRE ATLANTIQUE **les**
nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 593 - 16 décembre 1993 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• Renforcement du PCF	2	• Mandela à Oslo pour le prix Nobel	5
• Echangeur de Montoir		• La Sécu, ça craint	6
• Contre l'exclusion		• Progression importante de la CGT dans la navale et la mécanique	7
• Défendre la réparation navale	3		
• Aéronautique : dans le collimateur	4		

GATT : l'accord de tous les dangers

Matin, midi et soir, les radios, télévisions et presse semblent orchestrer minutieusement un feuilleton qui, si la gravité de la situation n'était pas aussi grande, prendrait l'allure d'une burlesque pièce de boulevard.

Signera, signera pas les accords du GATT. Balladur y va régulièrement de son couplet. Un jour rassurant, l'autre catastrophique pour essayer de cacher la réalité des choses. Qu'en est-il ?

Des technocrates non élus discutent en catimini de l'avenir des peuples. De transactions en transactions, ils décident, sans que les citoyens, sans que les élus des pays, n'aient donné leur avis, de l'avenir du monde et des pays.

L'agriculture est bradée aux profits des Américains, entraînant ainsi dans tous les domaines des baisses importantes de production sur les viandes, les céréales, les produits laitiers, les vins, les fruits et les légumes. C'est en fait l'accentuation de la mise en jachère de ces terres, qui fait dire à tous les dirigeants d'organisations agricoles : ça suffit.

L'aéronautique dont on connaît l'importance sur notre département, est mise en otage afin de favoriser le constructeur American Boeing. Louis GANDOIS, président de l'Aérospatiale déclare : « Le blocage américain n'est qu'une prise d'otage politique ».

Le textile qui déjà en Europe a perdu en 1992 : 165 000 emplois, est voué, toujours selon les diktats américains, à des délocalisations accrues, dont on mesure avec le dossier CHANTELE à ST-HERBLAIN, les retombées inacceptables quand on sait que cette usine a du travail et dégage des profits importants (26,4 milliards de dividendes).

Les services tels les transports aériens et maritimes, l'audiovisuel, les télécommunications, les banques et assurances, sont placés sous l'estampillage de Washington, ce qui permet tranquillement à AIR FRANCE d'annoncer des milliers de suppressions d'emplois et à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE d'emboîter le pas.

La Culture serait mise sous tutelle. Le « Bonjour de Mickey » remplacerait la diffusion sur nos écrans d'œuvres françaises soumises à quota, priorité absolue étant faite aux productions d'Hollywood pour de juteuses opérations financières.

Comme cela fut le cas pour Maastricht, la volonté de conclure en secret des accords « trop compliqués pour que le peuple puisse donner son avis » a du plomb dans l'aile.

De nombreuses voix, d'horizons et d'origines différentes, s'élèvent pour dire NON à ce marchandage international qui au contraire de permettre des coopérations entre les peuples, les oppresse et les dépouille pour enrichir plus quelques milliardaires américains.

Le Parti Communiste appelle toutes celles et tous ceux qui refusent la capitulation, à se rassembler dans une attitude ferme et offensive répondant aux intérêts des salariés, des agriculteurs, des consommateurs, des artistes et créateurs, en un mot : du peuple.

Y.C.

Chers amis lecteurs, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le 13 janvier 1994, avec notre prochaine édition.

LE GATT DE TOUS LES DANGERS

LES CONCLUSIONS D'UN ACCORD SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DEVAIENT AVOIR LIEU LUNDI 13 UN DEBAT DEVAIT SE TENIR A L'ASSEMBLEE NATIONALE

CHANGEMENT DE PROGRAMME : AU MOMENT OU NOTRE JOURNAL SE PREPARE, UN TEXTE FINAL POURRAIT ETRE PUBLIÉ, MAIS IL S'AGIRAIT D'UN ACCORD-CADRE A COMPLETER PAR LA SUITE.

ET

LE PREMIER MINISTRE FAIT SAVOIR QUE LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NE DOIT PAS « FOCALISER SUR LE GATT »

LE SECRET ET L'EMBROUILLAMINI LAISSENT AUGURER LE PIRE

119 ADHESIONS AU PCF EN UN MOIS

La situation du pays, les progrès du mouvement social, la nécessité de son développement et de sa traduction politique posent avec une force beaucoup plus grande, la question du Parti comme outil au service des changements de société.

Les documents préparatoires au 28^e Congrès nous invitent plus que jamais à appréhender le développement du Parti en forces organisées et en influence électorale comme un des éléments importants de la perspective politique.

Cette question est posée aux communistes, mais elle est aussi, dès maintenant, directement posée aux gens. Elle concerne toutes celles et tous ceux qui n'en peuvent plus de la politique actuelle, qui veulent repousser les coups et agir pour d'autres choix, mais aussi beaucoup plus largement toutes les victimes de la politique du capital, qu'elles en aient conscience ou pas.

Aller en discuter avec les gens est donc plus que jamais à l'ordre du jour.

Il y a trois semaines, « Les Nouvelles » rendaient compte des 34 adhésions réalisées en 3 jours lors de rencontres organisées par la section de Nantes avec le concours du secteur organisation du Comité Central.

Cette initiative, qui avait été conçue comme le point de départ d'un effort de longue haleine dans le département pour aider le plus grand nombre possible de cellules à engager le débat d'idées avec les gens, est en train de se développer.

Depuis le 28 octobre, 26 initiatives ont été organisées avec les membres du Comité Fédéral dirigeants de cellules et de sections dans des lieux très divers.

48 camarades y ont pris part, des centaines de personnes ont été rencontrées avec à chaque fois des discussions passionnantes. A ce jour avec les 21 adhésions réalisées le jeudi 25 novembre à Couëron et Saint Malo de Guersac, ce sont aujourd'hui 119 personnes qui ont adhéré au PCF en 1 mois.

Dans le même temps de nombreux contacts ont été pris avec des gens qui ont souhaité poursuivre la discussion avec les communistes.

Ces rencontres et ces résultats illustrent à la fois les multiples questions et interrogations des gens mais en même temps les immenses possibilités qui existent quand les communistes vont à leur rencontre pour aborder ces questions. C'est un véritable encouragement pour chaque cellule et chaque communiste à prendre part à ces contacts, à les développer et à poser directement à leurs interlocuteurs la question du parti dont ils ont besoin pour modifier les rapports de force en leur faveur.

LES ADHESIONS REALISEES

1 - ENTREPRISES

Saulnier Duval	3
S.N.C.F.	5
Tri Postal	3
Sécurité sociale Nantes	2
Aérospatiale Bouguenais	2
Biscuiterie Nantaise	1
Hôpital Nantes	1
Z.I. Rezé	1

2 - QUARTIERS

NANTES

Malakoff	7
Halvêque	3
Dervallières	4
Boissière	4
Breil Malville	6
Nantes Centre	1

BRIERE

Trignac	8
Donges	1
Montoir	2
St-Malo	4

SAINT-NAZAIRE

Petit Caporal	6
---------------	---

REZE SUD LOIRE

Le Château	7
Bouguenais	4
La Montagne	1

ST-SEBASTIEN

La Fontaine	4
La Malnoue	3
Vertou	3

FETE DE NANTES... 21

BASSE LOIRE

Couëron	11
Savenay	1

TOTAL... 119

ECHANGEUR DE MONTOIR

Alain BOCQUET s'adresse au Ministre

Lors de la venue à Montoir en septembre dernier pour soutenir la candidature de Jean-René Teillant dans la législative partielle de la 8^e circonscription, Alain Bocquet, Président du Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale avait proposé à notre camarade Hubert Bouyer, Maire de Montoir, de soutenir les démarches de la Commune et d'intervenir auprès du Ministre concerné.

Nous publions ci-dessous la lettre envoyée au Ministre Bernard Bosson par Alain Bocquet.

Monsieur le Ministre,

Le contrat de plan 1989-1993 Etat-Région des Pays de la Loire prévoit dans son chapitre « Infrastructures de Communications » la réalisation d'un échangeur sur la commune de Montoir-de-Bretagne (44550).

En vue notamment, d'améliorer sensiblement les conditions de sécurité rendues difficiles du fait de l'important trafic constaté sur la RN 171.

La maîtrise d'ouvrage de cette réalisation étant assurée par l'Etat. Cette opération dont le coût d'objectif est estimé à 40,5 MF fera l'objet d'une participation forfaitaire du FEDER de 6,7 MF.

La participation financière de la commune de Montoir-de-Bretagne a été sollicitée, sous la forme d'un fonds de concours, de 19,2 % du coût total de cet investissement diminué de la participation du FEDER.

La commune s'engageant à participer suivant le même pourcentage à toute réestimation de cette opération rendue nécessaire par l'évolution technique des projets ou par les circonstances économiques.

Réuni en séance le 6 septembre 1993, le Conseil Municipal de Montoir de Bretagne a accepté d'engager les finances communales sur ce projet sous réserve de voir pris en compte un certain nombre d'exigences tout à fait légitimes.

S'agissant notamment de voir les élus être associés au montage du dossier, au jury d'appel d'offres et au suivi des travaux. De même, il convient que les divers aménagements liés au passage de la R.N. 171 en voie expresse intègrent le désenclavement des villages voisins, et bénéficient d'un financement d'Etat.

Egalement, le raccordement à l'échangeur avec la DR 50 doit être immédiatement étudié et programmé.

Enfin, que le projet de passerelle piétonne retenu comme moyen de franchissement de la voie expresse, d'un montant estimé à 2 MF soit sous maîtrise d'ouvrage de la commune de MONTOIR DE BRETAGNE et soit assuré à 50 % au titre du futur contrat de Ville de l'Agglomération Nazairienne et des fonds Européens.

L'accord de la ville de MONTOIR de s'engager financièrement sur ce projet d'échangeur relevant en principe des compétences de l'Etat, est guidé par le souci des élus de contribuer à une amélioration sensible de la sécurité des utilisateurs de la voie expresse et des riverains.

Considérant cette démarche volontariste, il conviendrait d'examiner avec intérêt les demandes exprimées par les élus locaux et y réserver une suite favorable.

Je vous saurais gré de bien vouloir me tenir informé des réponses qui seront apportées sur ce dossier.

EXTENSION DE LA PAUVRETÉ

500 000 FRANÇAIS ONT FAIM

Le froid a déjà tué plus de 10 Français. La pauvreté s'étend. L'exclusion résulte d'une politique qui privilégie l'argent au détriment de la solidarité sociale.

La vague de froid a causé la mort de plus de dix personnes en France. Le nombre des victimes engendrées par la politique suivie ces quinze dernières années augmente vertigineusement. Huit millions de Français vivent au-dessous du seuil de pauvreté qui correspond à un revenu de 4 500 francs par mois 400 000 d'entre eux n'ont pas de toit pour s'abriter.

La Fédération française des banques alimentaires a révélé que 500 000 Français ne mangent pas à leur faim et sont obligés de recourir à une aide alimentaire extérieure sous forme de colis offerts par les

services sociaux ou les organisations caritatives.

Ce sont souvent des personnes vivant de minima sociaux comme le RMI. De plus, leur alimentation est souvent déséquilibrée avec des insuffisances en viandes, fruits, produits frais et laitages.

Cette situation dramatique n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte d'une politique de régression des acquis sociaux, notamment de la diminution du nombre des logements sociaux, de l'extension du chômage, de l'élimination des exploitants familiaux, des artisans et des petits commerçants.

Face à cette situation dramatique, le gouvernement a été amené à annoncer quelques mesures notamment la création de 10 000 places d'hébergement. C'est notoirement insuffisant face à la demande de logements sociaux qui s'élève à 400 000 pour la seule région parisienne. Mais c'est un premier recul qui montre la possibilité d'obliger nos gouvernants à faire quelque chose face aux drames que vivent des millions de Français. Il est possible, par l'action, de le faire aller plus loin.

Pour leur part, les élus communistes formulent des propositions,

notamment d'arrêter les procédures d'expulsions, d'accorder aux maires le droit de réquisitionner les logements inoccupés et les bureaux vides, de débloquer des crédits pour construire 300 000 logements sociaux par an et répondre aux demandes des associations caritatives.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

AGIR CONTRE LA MISÈRE

Fort de ses 800 000 donateurs et de ses 62 000 collecteurs, le Secours populaire français déclare la guerre à l'exclusion.

Le Secours populaire français a tenu son 24^e congrès à Tours, au moment où l'opinion publique est sensibilisée aux problèmes de la misère et de l'exclusion. 600 délégués y ont débattu de la manière de faire grandir la place de cette organisation au cœur des causes humanitaires. Leurs témoignages ont montré comment la pauvreté s'étend dans notre pays frappe d'abord les plus jeunes mais gagne toutes les couches de la société, des familles qui avaient jusqu'ici les

moyens de vivre décevant.

Pour Julien Lauprêtre, réélu à la présidence du Secours populaire français, chacun dans cette organisation a son opinion sur les problèmes causés par l'extension de la pauvreté en France et sur l'ensemble de la planète. Leur dénominateur commun est de ne pas se résigner. « Chacun agit sur les conséquences et appelle à agir pour réagir ». Ce mouvement doit encore grandir pour éviter les expulsions, les coupures de courant, obtenir des

logements, ouvrir des ateliers d'insertion, trouver des vêtements, des colis alimentaires, aider les enfants défavorisés à faire leurs devoirs, les inviter au cinéma, à assister à des manifestations sportives et culturelles, les accueillir en vacances.

En conclusion, Julien Lauprêtre a appelé les congressistes à ouvrir portes et fenêtres aux milliers de bonnes volontés prêtes à rejoindre ce grand combat « nourri d'espoir et de confiance ».

La crainte de l'exclusion

Selon un sondage plus d'un Français sur deux (55 % exactement) a peur d'être frappé d'exclusion. Les plus jeunes sont les plus inquiets ; 69 % des 18-24 ans ; 66 % des 25-34 ans ; 67 % des 35-49 ans. De plus, 73 % craignent l'exclusion pour un membre de leur famille, leurs enfants ou leurs proches. Cette crainte est perceptible à la ville comme à la campagne, chez les agriculteurs comme chez les salariés, même cadres.

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

profitez de prix de vins de très grande qualité
directement du Producteur à la Fédération

	Millésime	Prix unitaire
BORDEAUX • Château Ballardin - élevé au Château Malescot St-Exupéry 3 ^e grand cru de Margaux	1988	40,00 F
ST-GEORGES-ST-EMILION • vin élevé au Château - Tour de Cauze	1989	45,00 F
HAUT MEDOC/CRU BOURGEOIS • Château La Gravière	1986	40,00 F
ST-ÉMILION/GRAND CRU CLASSE • réserve Madame Dubois 2 ^e vin du Château Bel Air 1 ^{er} grand cru classé	1988	73,00 F
ST-ESTEPHE DE CALON 2 ^e vin du Château Calon Ségur	1989	80,00 F
CHATEAU MARGAUX St-Exupéry		98,00 F
CHAMPAGNE GIRAUD cuvée de tradition BRUT cuvée de réserve		90,00 F 100,00 F
BEAUJOLAIS MORGON	1991	35,00 F
Huitres N° 3 la Bourriche	de 100	120,00 F
Huitres N° 4 la Bourriche	de 100	110,00 F

S'adresser à la Fédération tél. 40.89.72.28.

POUR LE MAINTIEN DE LA RÉPARATION NAVALE A SAINT-NAZAIRE

**Le syndicat CGT des « ARNO »
s'adresse au ministre de l'industrie**

Monsieur le Ministre

Lors d'entretiens avec les Autorités Economiques et Politiques de la Région Nazarienne à propos des difficultés que rencontre la Société ARNO SAINT-NAZAIRE, nos interlocuteurs nous ont toujours déclaré que la réparation navale était une industrie indispensable pour le Port de Nantes/Saint-Nazaire, mais tant que les ARNO SAINT-NAZAIRE seraient dirigés par MM. LAFOSSÉ et BLANCHARD, il serait très difficile de les aider à trouver une solution à leurs problèmes.

Le dépôt de bilan ayant eu lieu le 10 Novembre 1993, cette difficulté a été levée.

Or, malgré cela, à ce jour et à notre connaissance, aucun dossier de reprise n'apparaît.

Il nous semble important de vous signaler que dans tous les pays d'Europe de l'Ouest, la NAVALE, c'est-à-dire la construction et la réparation, est une industrie aidée soit directement, soit indirectement, par la C.E.E., les Gouvernements, les Villes, les Ports, les Chambres de Commerce etc, etc...

Pour les ARNO SAINT-NAZAIRE, il faut que les Pouvoirs Publics disent clairement quelle aide financière et commerciale indispensable ils comptent apporter, ce qui faciliterait la démarche pour trouver un repreneur, car chercher un repreneur sans avoir défini les aides est sans aucun doute voué à l'échec.

En conclusion, seule une volonté politique des Pouvoirs Publics permettra de conserver la réparation navale, les ARNO SAINT-NAZAIRE mais également les sous-traitants, activité indispensable pour l'image, le trafic et le développement du Port.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part dans les tous prochains jours, le temps étant maintenant compté,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Loïc VALLÉE

Yvon GUILLEMOT

SOUSCRIPTION

AIDEZ LE PCF A ETRE TOUJOURS PLUS PRÉSENT A VOS COTÉS !

Donnez lui les moyens d'expression et d'action pour réaliser le rassemblement des forces de gauche et progressistes avec un parti communiste fort et influent.

Je verse : NOM

PRÉNOM

SOMME VERSÉE

A l'ordre de Gilles BONTEMPS - CCP 4400 - 47 W - NANTES
41, rue des Olivettes, 44000 NANTES

PCF

UN PLAN CONTRE L'EXCLUSION AU CŒUR D'UNE AUTRE POLITIQUE

« Désormais, la partie du peuple la plus appauvrie se trouve mise à l'écart d'une vigne digne de notre époque », peut-on notamment lire dans le projet de Manifeste dont les communistes discutent dans le cadre de la préparation de leur 28^e Congrès. La marginalisation sociale d'une partie de la population est devenue une réalité que plus personne ne nie. En France, 12 % de la population, soit 17 millions de personnes vivraient sous le seuil de pauvreté absolue, c'est-à-dire avec 60 francs par jour, si elles ne bénéficiaient pas d'allocation du type RMI ou aide sociale. La liste est longue de ceux qui connaissent chaque jour les privations. A ces souffrances matérielles et morales s'ajoute le sentiment d'être exclus de la société.

« Pourquoi cette situation ? Que peut-on faire ? Autant de questions dont discutent aujourd'hui les communistes et soulevées par le secrétaire général du PCF lors du Comité central du 17 novembre. « Celles et ceux que les inégalités sociales atteignent le plus sont-ils des exclus d'une société assurant par ailleurs la prospérité, ou les premières victimes d'une société de plus en plus dure et inhumaine ? Ce problème crucial est-il à la périphérie ou au centre de la crise et, par conséquent, de toute politique se donnant pour but de

s'en dégager ? ».

Comment faire autrement ? Cela passe par des rapports plus fraternels, plus humains entre les gens. Cela passe aussi par des solidarités de lutte. « Les objectifs ne manquent pas : emploi, logement, école... » Le texte propose un plan d'urgence contre la pauvreté. Un plan qui assure à tous le droit à des revenus décents, en particulier avec un minimum social qui ne doit pas être inférieur à 60 % du SMIC, le droit au logement avec l'arrêt des expulsions et des saisies, le droit à la santé avec des hôpitaux qui ne seraient plus en situation de refuser des malades insolubles.

EDF-GDF :

GÉRARD LONGUET

S'ATTAQUE AU SERVICE PUBLIC

Le ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur Gérard Longuet a déclaré, dans une interview au journal « Le Monde », qu'« une partie des activités » des entreprises EDF-GDF « ne pourra pas rester sous le régime du monopole ». Lors d'un colloque sur l'énergie, la position française avait été clarifiée dans un document, selon « le Monde ». Ce document prévoit « le maintien de l'intégrité juridique française et du statut d'établissement public d'EDF et de GDF, ainsi que le maintien du service public ». Mais il envisage la « suppression du monopole de production d'électricité et l'abolition, sous certaines conditions, des monopoles d'importations et d'exportation » pour mettre la France « en harmonie avec le droit communautaire », Gérard Longuet avait précisé, lors du

colloque, qu'en matière de production d'électricité des industries ou des collectivités locales pouvaient trouver leur place au niveau régional. En revanche, le monopole de distribution et de transport de gaz et d'électricité serait maintenu. En matière d'import-export, il sera partiellement aboli. « Certains producteurs et consommateurs d'électricité et de gaz pourront passer des contrats librement, indépendamment d'EDF-GDF, sous réserve que ces contrats respectent les principes d'égalité et de souveraineté », a souligné le ministre de l'Industrie. Le 23 novembre, 40.000 agents EDF-GDF avaient défilé à Paris, à l'initiative des fédérations CGT, CFDT, FO et CFTC, contre le projet de déréglementation du gouvernement et de la Commission de Bruxelles.

NÉCROLOGIE

Monique ESPÉRON, qui fut secrétaire de la cellule des Municipaux de Nantes et membre du Comité de section nous a quitté le 3 Décembre. La Section de Nantes, les « Nouvelles » s'associent à la peine de ses proches et adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

Nos camarades Jacques et Alice Rousseau viennent de perdre un être cher, victime d'un accident tragique. Dans ces moments douloureux nous leurs adressons toute notre amitié et notre réconfort. La Section de St Sébastien, la Fédération, la rédaction des « Nouvelles » leur adressent leurs sincères condoléances.

• NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE •
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 3215122870012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITÉ : Tél. 40.48.56.36
RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.78
Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P. 406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Une double menace pour les ailes françaises

Alors que les Etats-Unis ont engagé une nouvelle offensive contre l'aéronautique européenne, le gouvernement français maintient sa volonté de privatiser Aérospatiale.

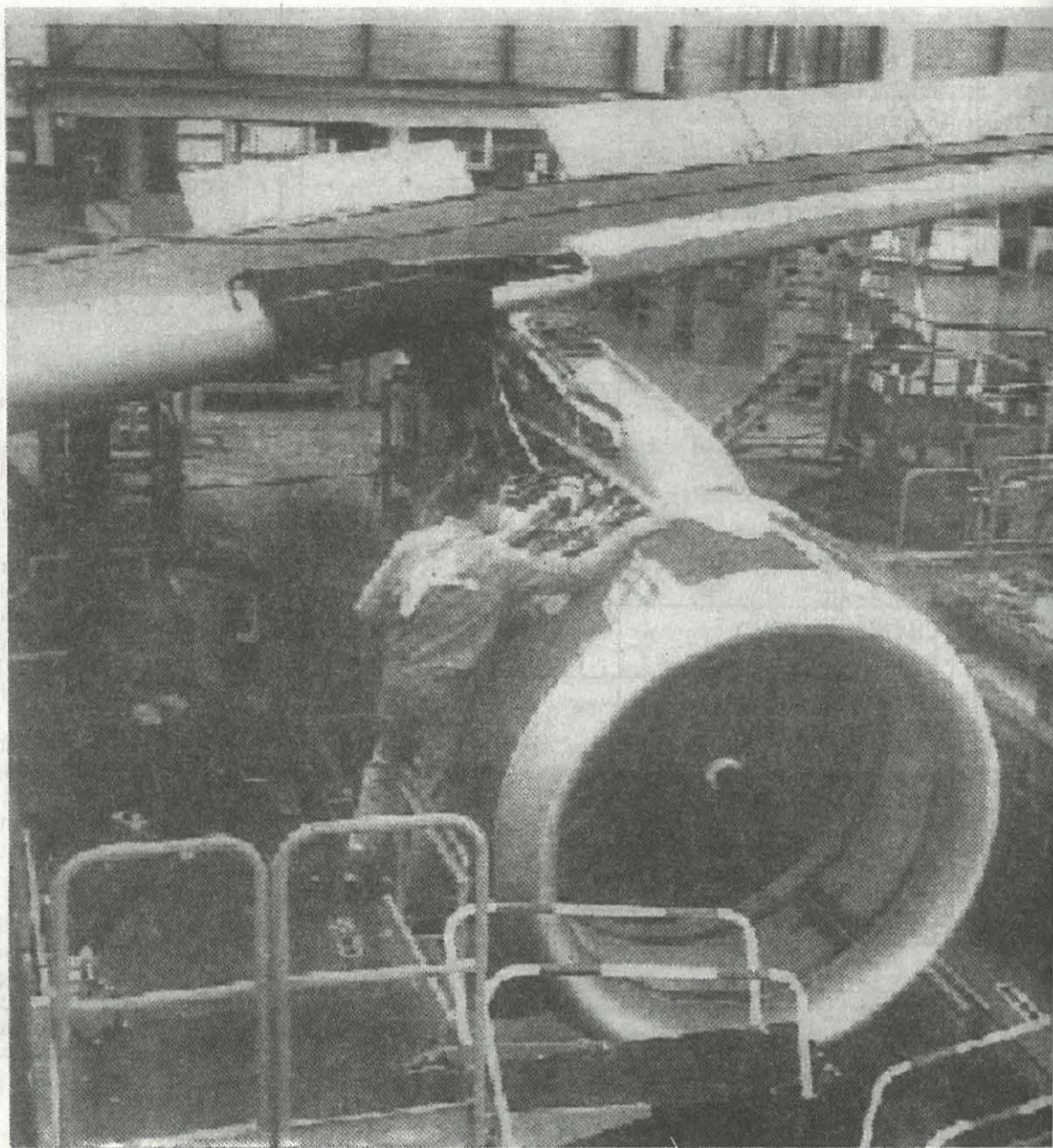
Dans le cadre des négociations du GATT, les Etats-Unis ont engagé une nouvelle offensive pour remettre en cause l'accord obtenu non sans mal en juillet 1992, entre la CEE et les USA, accord fixant les règles de subventions publiques pour les grands avionneurs européens à 33 % d'aides directes pour la recherche et le développement des programmes et 3 % maximum d'aides indirectes. Or les Etats-Unis, qui ont toujours fait preuve d'une extraordinaire mauvaise foi dans ce dossier en niant leurs propres aides, voudraient maintenant limiter le financement public des programmes européens à 5 %, ce qui a valu les interventions fermes des PDG allemand, français et anglais du consortium.

Par la voix de Bernard Bosson, le gouvernement français a eu beau affirmer que l'Etat jouera son rôle et défendra son industrie, on ne peut qu'être sceptique sur cette volonté quand, par ailleurs, son choix politique est de vendre Aérospatiale à des investisseurs privés, voire étrangers. Son attitude aujourd'hui dans les négociations du GATT, hélas, le confirme. La baisse conséquente des subventions déjà imposée par l'accord de 1992, et qui a porté un rude coup au développement des programmes aéronautiques, les nouvelles pressions américaines renforcent à mon sens la nécessité d'une remise en cause ferme du projet de privatisation d'Aérospatiale.

Plus que jamais, l'Etat doit garder la maîtrise de ce secteur stratégique, enjeu d'avenir pour l'économie française et régionale. S'entêter dans la voie de la privatisation, c'est courir le risque de voir les ailes coupées à Airbus. C'est bien le statut d'entreprise nationale qui a conduit aux résultats positifs de ce secteur. Posons-nous la question. Quel investisseur français s'engagera dans les investissements que ce secteur suppose, sachant qu'il n'en aura pas le retour financier avant une décennie ? Donc, soyons clairs, le risque est grand de le livrer, de fait, aux capitaux étrangers. Les programmes Airbus n'auraient jamais vu le jour sans l'intervention de la puissance publique d'Etat.

Autour de l'identité toulousaine liée à Aérospatiale, autour d'une clairvoyance forte des dangers de la privatisation, la mobilisation s'est développée du côté des salariés, toutes catégories et syndicats confondus, du côté des élus avec le vote unanime du conseil municipal de Toulouse, du côté de personnalités d'horizons très divers.

Cela a porté de premiers fruits puisque le premier ministre, inaugurant le métro, a dû indiquer que rien ne serait changé avant deux ans. Loin de moi l'idée de sous-estimer ce premier recul. Mais il serait dommageable d'attendre tranquillement l'arrivée de



l'échéance. Ce qui se passe à Bruxelles confirme que l'avenir se détermine aujourd'hui. Il est indispensable, sous quelque forme que ce soit, que s'exprime vite et fort en direction du gouvernement Balladur l'exigence d'un engagement clair sur Aérospatiale, exprimant la décision que l'Etat

reste majoritaire, qu'il continue à lui apporter les capitaux nécessaires et, par là-même, qu'il remette en cause le projet de privatisation et qu'il ne cède pas devant les Etats-Unis en utilisant son droit de veto.
Sylviane AINARDI

Député communiste au Parlement européen, membre du Comité central.

Le secrétaire américain pour le Commerce, Mickey Kantor, a estimé le 9 décembre à Washington que la CEE et les USA « se rapprochaient d'un accord » sur les subventions à la construction aéronautique. Du siège du GATT au Pentagone, personne ne dit mot sur le contenu de celui-ci.

Le textile en danger

En 1992, l'industrie européenne du textile-habillement a perdu 165.000 emplois. En France, les effectifs de cette industrie de main d'œuvre ont été divisés par deux entre 1970 et 1990.

Pourtant, le textile-habillement représente encore dans notre pays quelque 6.000 entreprises, un million d'emplois et 270 milliards de chiffre d'affaires, dont 33 % à l'exportation.

Ce secteur d'activité - tout comme les jouets, les chaussures, la maroquinerie - est aujourd'hui soumis à des conditions de concurrence très dures. Les différents tarifs douaniers, les salaires extrêmement bas en vigueur dans la

plupart des pays dotés d'une industrie textile, la fraude pour augmenter les quotas d'exportations, le piratage industriel, le travail des enfants sont autant de phénomènes qui placent les industries européennes dans une position souvent intenable.

Ainsi, un costume de laine entre aujourd'hui aux Etats-Unis avec une taxe douanière de 29 %. En Europe, cette taxe est de 14 %.

Rien n'indique aujourd'hui que l'on se dirige vers une harmonisation dans le cadre de la négociation du GATT. Il y a quelques jours, les industriels de ce secteur

avaient fait part de leurs inquiétudes.

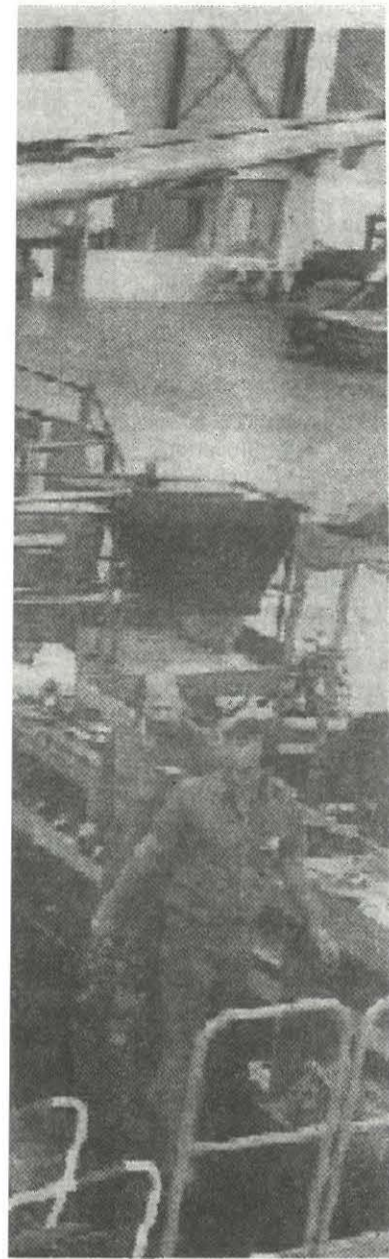
Début décembre les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC des industries du textile estimaient que le compromis qui se prépare au GATT risquait d'abord de se faire « sur le dos des salariés, de nos industries » avec une accélération des délocalisations. « Sans clause sociale dans le GATT (...), nous risquons d'assister à une forte érosion de l'emploi et des conditions d'existence dans les pays en développement ainsi qu'à une spirale descendante de la compétition et du niveau de vie dans les pays développés », ajoutaient les syndicats.



« CHANTELLE »

« Chantelle de lingerie vaiblain. Comme ce mauvais est en au précédente ?

Mais ceci « Chantelle Hongrie et tés de production du pers salariés du dent pas aintien de la p



Dans les milieux aéronautiques européens, on s'interroge sur les termes d'un nouveau contrat entre Américains et Européens, qui signifierait forcément la remise en question de l'accord signé en 1992, qui limite déjà à 33 % les aides publiques à l'industrie aéronautique européenne.

ELLE » EN LUTTE

», premier producteur français eut fermer son site de St Herblain le patron peut-il expliquer oup, alors que le chiffre d'affaires de 12 % sur l'année

fait partie d'un plan bien étudié. e » a investi massivement en géorganise aujourd'hui ses unités sur le sol français, au détriment. C'est déjà le GATT. Les sites de St Herblain ne l'entendent et agissent. Elles ont le soutien de la population herblinoise.

A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC SE PRONONCE CONTRE LA PRIVATISATION DE L'AÉROSPATIALE

Sur proposition des élus communistes et républicain le conseil municipal de Saint-Malo-de-Guersac a pris la délibération suivante :

L'Aérospatiale joue un rôle déterminant dans la vie économique et sociale de notre Pays. Dans le Département, avec ses deux établissements, l'un à Saint-Nazaire, l'autre à Bouguenais, elle fait vivre 4 500 salariés et assure quelques 400 000 heures de travail à plus de 160 entreprises des Pays de Loire pour un effectif avoisinant 14 000 personnes.

Au moment où les élus, toutes les forces politiques, syndicales, associatives, les acteurs de la vie économique et sociale de notre Pays, recherchent des solutions pour stopper, faire reculer le chômage, les élus municipaux de Saint-Malo-de-Guersac proposent que le Secteur Public et Nationalisé soit consolidé afin de permettre aujourd'hui, comme il l'a permis à la libération d'être le socle : - du progrès économique et social de la France - de son indépendance - de son autorité en Europe et dans le Monde.

L'Aéronautique, avec Caravelle, Concorde, Airbus, les hélicoptères, Ariane, les satellites, etc. est une Entreprise moderne qui a doté notre Pays d'une réelle avance technologique, capable de répondre aux besoins en progression constante dans ces domaines.

Pour son existence, son développement au travers des programmes nouveaux (on parle aujourd'hui de l'A 319 et d'un avion de 600 places) a besoin d'avances de capitaux importants pour la recherche, la mise au point capable de faire vivre ces projets avant que ces sommes puissent être récupérées, soit par la vente d'appareils ou les contrats de mise en orbite de satellites.

Nous savons tous que désormais les investisseurs français ou étrangers, n'engagent des capitaux que s'ils ont l'assurance d'une rentabilité immédiate.

Conception incompatible avec les exigences dans l'aéronautique et le spatial.

Un tel projet de privatisation ne pourrait que réjouir les concurrents allemands et américains, qui eux perçoivent et continueront de percevoir des sommes déjà très importantes de leurs gouvernements.

Pour préserver, développer l'emploi en France, notre indépendance, nous devons préserver nos productions, nos capacités de coopérations avec d'autres Pays en respectant la souveraineté de chacun.

L'Aéronautique privatisée, c'est mettre à nos concurrents de se saisir de notre avance technologique, des capacités de créer des milliers d'emplois dans notre Pays, notre Région ce serait également des délocalisations de productions qui s'en suivraient. Ce qui aggraverait le chômage en France et les déficits de la protection sociale.

Une telle perspective n'est pas acceptable.

Pour toutes ces raisons nous demandons au Gouvernement, de qui cette décision dépend, de retirer l'Aérospatiale des projets de privatisations, aux Députés et Sénateurs de voter contre lors des débats à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

LOGEMENT : BALLADUR LIVRE LES HLM A LA FINANCE

Le premier ministre a signé une convention entre l'Etat et l'Union des HLM, aux termes de laquelle les HLM sont libres de placer leur trésorerie sur le marché financier, sous réserve d'affecter le produit de ces placements boursiers à la réhabilitation ou à la construction de logements. Outre qu'elle permet à l'Etat de se désengager financièrement, cette mesure d'encouragement à la spéculation poussera les organismes à augmenter les loyers pour faire

toujours plus d'argent. Par ailleurs, le premier ministre a annoncé un relèvement « significatif » des plafonds de revenus donnant accès aux logements sociaux, sans en préciser le montant. Cette mesure, réclamée par de nombreuses associations, qui font valoir qu'en dix ans le décalage entre ces plafonds et le niveau des revenus s'est accru de 50 %, ne serait applicable que dans le cadre de la politique familiale et dans certaines agglomérations.



Nelson Mandela souriant à côté de Fréderik De Klerk... plutôt morose, après la remise du prix Nobel de la paix d'Oslo.

Oslo Mandela et De Klerk ont reçu le Nobel

Nelson Mandela et Fréderik De Klerk ont reçu hier à Oslo le prix Nobel de la paix 1993 en promettant de conclure avec succès la transformation de l'Afrique du Sud de l'apartheid en démocratie multiraciale.

Le comité Nobel a remis le prix de la paix, doté de 6,7 millions de couronnes suédoises, conjointement aux deux hommes au cours d'une cérémonie de deux heures à l'hôtel de ville d'Oslo, à laquelle assistait notamment le roi Harald de Norvège et de la reine Sonja, et ponctuée par des chants de la liberté du chœur Ladysmith Black Mambazo.

Nelson Mandela a évoqué la vision d'un monde nouveau « pour que personne à l'avenir ne puisse être décrit comme damné de la terre ». Il a félicité son « compatriote et lauréat conjoint » dont il a fait l'éloge pour avoir eu « le courage d'admettre qu'un mal terrible avait été fait à notre pays et notre peuple » avec l'apartheid.

Il a noté que le comité Nobel avait auparavant accordé son prix pour la paix à deux dirigeants anti-apartheid sud-africains, l'archevêque Desmond Tutu et le dirigeant de l'ANC Albert Luthuli, et a cité un autre Nobel de la paix, l'apôtre des droits de l'homme

aux Etats-Unis, Martin Luther King, et son rêve d'une « humanité ne devant plus être tragiquement soumise à la nuit noire du racisme de la guerre ».

M. De Klerk s'est dit confiant de réussir dans sa tâche, du fait que les Sud-Africains sont « de plus en plus conscients de notre interdépendance ». Il a estimé que la force principale de changement en Afrique du Sud avait été un « processus d'introspection (...) et de repentir ».

La paix n'est pas simplement l'absence de conflit, a-t-il déclaré. Il ne peut y avoir de « paix véritable sans la justice et l'assentiment » de tous.

Le cadre de paix auquel il travaille avec Mandela demande, a-t-il expliqué, « un état d'esprit conduisant les gens à résoudre leurs différences par la négociation, le compromis et l'accord » plutôt que par la violence. Cet état d'esprit « existe déjà en Afrique du Sud, bien que fragile », a-t-il dit.

Mandela a d'autre part appelé les autorités de Birmanie à libérer « sans délai » la dirigeante d'opposition Aung San Suu Kyi, Nobel de la paix 1991, assignée à résidence à Rangoon depuis 1989.

SÉCURITÉ SOCIALE

LA FISCALISATION DE LA PROTECTION SOCIALE EST EN MARCHÉ

Les mesures « impopulaires », prises cet été pour, disait-on, renflouer les comptes sociaux, s'accompagnent de dispositions tendant à exonérer le patronat de toute contribution.

Radiographie de ce qui a déjà été décidé et de ce qui est en projet.

La commission des comptes de la Sécurité sociale, qui rend publiques ce soir les prévisions du régime général, devrait annoncer un déficit de plus de 50 milliards de francs pour 1993 et de plus de 40 milliards de francs pour 1994. Pourtant, des mesures « impopulaires » ont été prises cet été, afin, disait-on au sein du gouvernement, de renflouer les caisses de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, un pas de géant est franchi pour changer radicalement le financement du système actuel : le patronat en serait petit à petit dégagé. Ses charges seraient transférées sur le citoyen - par le biais de la CSG - et sur le consommateur - par le biais de la TVA.

Branche maladie

Mesures prises : la baisse de 5 points du taux de remboursement sur tous les frais médicaux (visites, examens, transport). Cela représente un transfert de plus de 10 milliards de francs sur les malades et sur les mutuelles, conduites à augmenter leurs cotisations de 10 % à 20 %. Le forfait journalier hospitalier est passé de 50 francs à 55 francs. La convention médicale réduit les dépenses de santé de 10,7 milliards de francs et contraint les praticiens à diminuer le volume et la fréquence des prescriptions. Contribuant pour moitié aux dépenses de santé, l'hôpital est particulièrement visé avec la suppression de 60.000 lits. De l'aveu même de Simone Veil, au cours des huit dernières années, ceux-ci ont diminué de 10,4 %, soit 41.000 lits en moins. Par ailleurs, le ministre des Affaires sociales indique que « l'encadrement budgétaire ne peut que demeurer rigoureux » pour 1994. « Le respect impératif du taux directeur 1994 oblige à prendre, dès le début de l'année prochaine, les mesures qui s'imposent en termes de redéploiement, de gains de productivité, de ges-

tion adaptée des effectifs », indique Simone Veil.

Mesures à venir : le gouvernement envisage, à l'horizon de cinq ans, de réduire de moitié les cotisations patronales de l'assurance maladie pour les salaires inférieurs à 1,5 fois le SMIC et d'un quart à 1,6 fois le SMIC.

Branche vieillesse

Mesures prises : avec l'augmentation de la durée de cotisation de 150 à 160 trimestres, il faudra 40 ans de carrière complète pour avoir droit à la retraite à 60 ans à taux plein. Un calcul pratiquement impossible pour tous ceux - et ils sont nombreux - qui sont au chômage, qui ont des emplois précaires et pour ceux qui font des études longues. La modification du calcul du montant de la pension, passant des 10 aux 25 meilleures années, a pour conséquence une perte de 450 francs pour une retraite actuelle de 6.000 francs. De même, la revalorisation indexée sur les prix, et non plus sur les salaires, abaisse le niveau de pension : plus personne ne touche 50 % de son salaire, mais 46 %, 45 %, voire moins. A éga-

lement été créé un fonds de solidarité vieillesse, chargé de dégager les entreprises des prestations dites non contributives, telles que le minimum vieillesse, la validation de périodes de chômage et de service militaire ou l'allocation aux mères de famille. Ce fonds sera alimenté, essentiellement, à partir du 1^{er} janvier, par le produit - évalué à 49,5 milliards de francs en 1994 - de la fraction supplémentaire de la CSG mise en place en 1993.

Branche famille

Mesures prises : la loi quinquennale pour l'emploi multiplie les allègements des cotisations patronales de la branche famille : exonération totale pour les salaires inférieurs à 1,5 fois le SMIC et de 50 % pour les salaires entre 1,5 et 1,6 fois le SMIC. Cela concerne 7 millions de salariés. Le ministre du Travail veut accélérer la budgétisation des allocations familiales pour en dégager les employeurs définitivement. Il s'agit d'un véritable transfert des prestations familiales sur le budget de l'Etat - et donc les contribuables.

Message de sympathie

Les participants à la Conférence de section de St-Sébastien souhaitent à leur camarade Guy Richard, trésorier de la cellule NOBLET, qui vient de subir une importante opération chirurgicale, un prompt rétablissement, et lui adresse toute leur amitié.


Groupe Gifco, 40 ans de partenariat



Présent à l'échelle nationale, le groupe Gifco exerce ses activités dans les principaux domaines de la vie collective :

prestataire de service de la conception à la réalisation, négociant dans les domaines correspondant aux besoins des collectivités, assistance commerciale et promotion des entreprises auprès des donneurs d'ordre.

La compétence professionnelle reconnue du groupe Gifco, son potentiel humain, son expérience du marché public en font un acteur essentiel de la vie économique nationale.

 groupe gifco

20, boulevard Masséna
75013, Paris

ELECTIONS PROFESSIONNELLES FORTE PROGRESSION DE LA CGT AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE ET A LA SEMT-PIELSTICK

AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE, LA CGT REDEVIENT LA PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE

Les élections professionnelles DP et CE se sont déroulées le jeudi 2 décembre aux Chantiers de l'Atlantique. On peut souligner que la donnée majeure est la progression importante et généralisée de la CGT, aussi bien au CE qu'en DP, et ceci dans les deux collèges.

DELEGUES DU PERSONNEL

Premier collège		Elus	
CGT	51,80 %	SOIT + 5,91 %	9 (+ 2)
CFDT	37,95 %	SOIT - 4,03 %	6 (- 1)
FO	10,24 %	SOIT - 1,90 %	1 (- 1)

Deuxième collège			
CGT	30,24 %	SOIT + 5,72 %	2
CFDT	42,50 %	SOIT - 1,66 %	4
FO	7,53 %	SOIT - 1,97 %	-
CGC	19,70 %	SOIT - 2,10 %	1 (- 1)

COMITE D'ENTREPRISE

Premier collège			
CGT	49,92 %	SOIT + 10,31 %	4 (+ 1)

CFDT	39,92 %	SOIT - 7,73 %	3
FO	10,14 %	SOIT - 2,59 %	- (- 1)

Deuxième collège

CGT	28,21 %	SOIT + 6,55 %	1 (+ 1)
CFDT	45,14 %	SOIT - 2,79 %	2
FO	8,60 %	SOIT - 0,01 %	-
CGC	18,03 %	SOIT - 3,81 %	- (- 1)

Dans le 3^e collège, la CGC a 1 élu titulaire et 1 suppléant en DP et 1 élu titulaire et suppléant en CE.

Tous collèges confondus, la CGT progresse de 5,43 % en DP et de 8,70 % en CE. Elle gagne au total 2 sièges titulaires et 2 suppléants en DP et 2 sièges titulaires et suppléants également en CE.

Après une parenthèse de 4 années, la CGT redevient donc la première organisation syndicale. La CGT revendique le secrétariat du Comité d'établissement.

SEMT-PIELSTICK : BON EN AVANT DE LA CGT. ELLE OBTIENT, NOTAMMENT, 65 % DES SUFFRAGES DANS LE COLLEGE OUVRIER

Premier collège - Délégués du personnel : la CGT progresse de 9,68 % et atteint 65 % des suffrages.

Premier collège - Comité d'Etablissement : elle progresse de 12 % et obtient 58,91 % des voix.

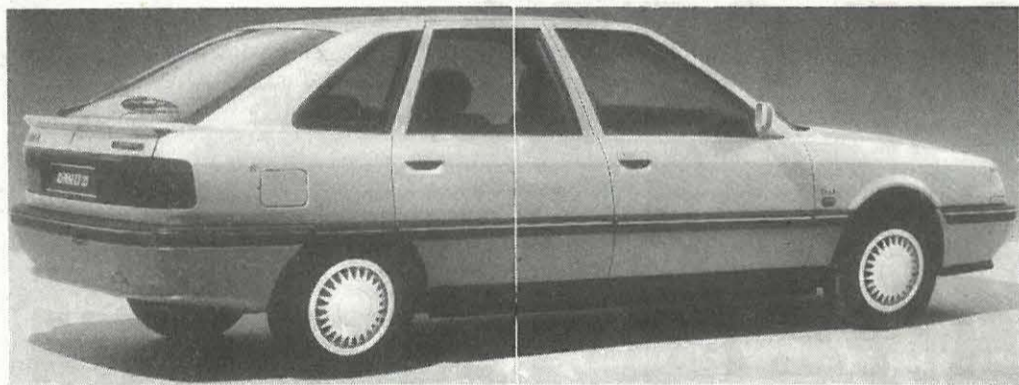
Deuxième collège. Délégués du Personnel : la CGT progresse de 8,67 % et comptabilise 48,14 % des suffrages.

Deuxième collège - Comité d'Etablissement : la CGT avance de 11,80 % et obtient 47,98 % des suffrages.

La CFDT reste stable dans le premier collège. Délégués du personnel mais gagne 2,22 % dans ce même collège au Comité d'Etablissement. Dans le deuxième collège, elle gagne 9,75 % dans le secteur délégués du Personnel et 12,54 % au Comité d'Etablissement.

Force ouvrière, pour la première fois, ne présentait aucune liste. La CGC était présente seulement dans le 3^e collège.

Tous collèges confondus, la CGT est majoritaire avec 51,12 % des voix.



* Sur R21 Essence et Diesel 4 et 5 portes neuves, véhicules particuliers disponibles en stock.

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 93

OFFRES EXCEPTIONNELLES

RENAULT 21*

ESSENCE ET DIESEL

RENAULT St-NAZAIRE

Voie express Pornichet

Tél. 40.70.35.07

RENAULT



LOIRE-ATLANTIQUE, ESPACE D'ESPOIRS ?

Chaque semaine... par Michel PRODEAU

Elle commença par un vendredi soir du printemps 1950. Aux espoirs déçus de l'enthousiasme populaire de la libération, s'ajoutaient la guerre d'Indochine et la menace américaine d'une bombe atomique sur la Corée du Nord.

Un de nos moyens de propagande était l'inscription géante sur la voie publique et sur les murs. On ne s'en privait pas, notamment à l'U.J.R.F. (1). Nous nous servions de carbure dilué que nous allions chercher dans une carrière au Port-Boyer, à l'autre bout de la ville (l'équipe habitait Chantenay). C'était interdit et il fallait être prudent, sans parler du transport hasardeux dans un seau maintenu en équilibre sur le porte-bagages du vélo... ou tenu d'une main, l'autre dirigeant le guidon tout en pédalant ! Il nous arrivait pourtant d'arriver à bon port...

Donc, décision avait été prise de « barbouiller » Chantenay. « Paix en Indochine », « Oui à l'Appel de Stockholm » (2), « Non au Chômage » (rien de nouveau !) étaient au programme pour la tombée de la nuit. Lors de la réunion du cercle, il y avait eu six volontaires. Bizarrement ils n'étaient que deux au rendez-vous, seau de carbure et pinceau d'une main, la bécane de l'autre.

Déception ! Mais pas question de se dégonfler. Et voilà les deux Michel à l'ouvrage en commençant par Dubigeon et le bas de Chantenay, pour remonter vers la mairie de Zola. Tout marchait trop bien. Sur les coups de minuit, alors que les deux « artistes » léchaient les fonds de carbure, une patrouille d'hirondelles à pédales leur tombe dessus.

- Ça fait des heures qu'on vous court après, on va vous le faire payer petits salauds !

Les deux Michel plaqués sur le goudron rue Arago se protègent la tête sous les coups de matraque et de brodequins, limitant ainsi les dégâts. Quand aux vélos qui n'avaient pas eu la même présence d'esprit, ils se retrouveront une roue en huit et les phares brisés.

On les traîne au commissariat de Chantenay pour un contrôle d'identité suivi d'un énergique passage à tabac, cette fois à coups de poing et de ceinture (celles des Michel, réquisitionnés). Le plus intelligent... des tortionnaires se contenta d'astiquer ses godillots avec le foulard de Michel P.

- Eh bing pour Tonton Ho Chi Minh !

- Eh bang pour l'anniversaire du Père Joseph ! (3).

Bon prince, le gradé intervint à temps pour éviter la « grosse bavure » et la nuit se termina en cellule (normal pour les communistes !), réduit exigu qui jamais sans doute n'avait entendu résonner l'Internationale, la Jeune Garde et d'autres jusqu'au petit matin et avec une si profonde conviction... Sans compter les nombreux graffitis doctrinaux sur les murs, car dans la doublure d'une des poches vidées traînaient quelques morceaux de craie, autre ustensile de la panoplie du parfait propagandiste des années cinquante.

A l'aurore, les deux Michel eurent droit au sermon paternel du commissaire qui leur offrit café nature et cigarettes... tout en confisquant le matériel (vélos et cartes d'identité) avant de les envoyer sous bonne escorte au commissariat central pour enregistrement anthropométrique comme des voyous.

On les relâchera vers midi et ils furent reçus en héros à la Bourse, l'un arborant un coquard et l'autre le pif en tomate mûre. Puis ils passèrent un week-end reposant en famille, ponctué des lamentations et des récriminations des parents. La « semaine chaude » ne reprendrait que le mardi soir.

(1) Union de la Jeunesse Républicaine de France qui, avec l'Union des Jeunes Filles de France, avaient succédé aux Jeunesses Communistes en 1946. Elles redeviendront Union de la Jeunesse Communiste de France à la fin des années cinquante.

(2) La guerre faisait rage en Corée, entre le nord communiste et le sud soutenu par les Américains. Ces derniers réussirent à entraîner l'ONU contre le nord, et menaceront à plusieurs reprises d'employer l'arme nucléaire. A l'initiative de personnalités notamment connues (Frédéric Joliot-Curie, Bertrand Russel...) et du Conseil mondial de la Paix, sera, depuis la capitale de la Suède, lancé « l'Appel de Stockholm contre l'envoi de la bombe atomique en Corée », appel qui recevra des millions de signatures de par le monde.

(3) Pour le soixante-dixième anniversaire de Joseph Staline, tous les partis communistes avaient entrepris de collecter messages d'amitié et cadeaux dans le monde entier, à l'aimable intention du chef d'Etat soviétique. Ce n'est sûrement pas ce qu'ils auront fait de mieux dans leur histoire, mais pour que de quelconques flics de banlieue soient au parfum, il fallait que cette triste initiative ait fait quelque bruit.

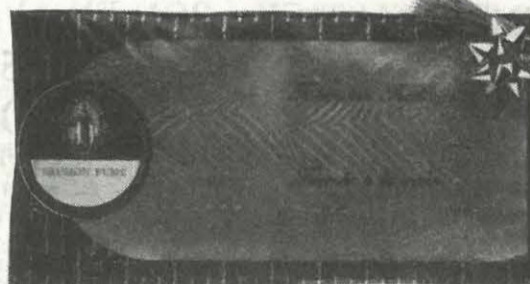
(à suivre)

Du 15 au 24 Décembre 93

RÉVEILLONNEZ A PRIX LECLERC

de **73,70 F** à **282 F** le kilo

SAUMON pour tous



de **14,25 F** à **64 F** les 100 g

FOIE GRAS pour tous



de **39,90 F** à **442 F**

la bouteille de 75 cl

CHAMPAGNE* pour tous

CHAMPAGNE POUR TOUS !



E. LECLERC

FORCE 6



ATLANTIS ST-HERBLAIN - Rte de LA ROCHELLE REZE "ZONE OCEANE"

BASSE GOULAIN "POLE SUD" - ORVAULT "GRAND VAL"

Rte de PORNIC REZE "ATOUT SUD" - ATLANTIS ST-HERBLAIN - PARIDIS ROUTE DE PARIS

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.